

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2022 DAC 4 Subvention (515.000 euros) et avenant à convention avec la Société coopérative d'intérêt collectif SCIC SARL De rue et de cirque (13e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur du cirque et des arts de la rue, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à la Société coopérative d'intérêt collectif De rue et de cirque pour la programmation de sa saison artistique et culturelle d'arts de la rue et de cirque ainsi que pour son activité de futur gestionnaire de la fabrique artistique située rue Watt (13^e).

Créée en mars 2005, la Société coopérative d'intérêt collectif De rue et de cirque, dirigée par Rémy Bovis, est une coopérative d'échanges de production et de diffusion des arts de la rue et du cirque en Ile-de-France. Depuis sa création, la coopérative a su développer un ensemble de propositions alliant actions culturelles, résidences de création et de diffusion, temps forts au printemps et à l'automne, au bénéfice de publics toujours plus nombreux.

En 2021, le Printemps dans l'espace public a accueilli 22 compagnies pour 54 représentations parmi lesquelles 7 créations dont 3 premières (comme Mirage de la Compagnie Dyptik à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris).

Le Village de Cirque a connu un succès à saluer en termes de fréquentation avec plus de 8000 spectateurs en septembre 2021 : 18 compagnies ont été programmées pour 50 représentations au total (dont la dernière création Pigments du CirkVOST).

Pour répondre aux besoins très particuliers du secteur circassien dans un contexte sanitaire dégradé, la structure a inauguré à l'été 2021 un Espace ChapitO, pelouse de Reuilly, en amont de Village de Cirque. Ce nouveau lieu dédié à la création circassienne en espace public et sous chapiteau a proposé par ailleurs des actions en direction des publics tout

au long de l'été (sorties de résidences, ateliers de pratique, programmation gratuite).

Enfin, dans le cadre de l'Olympiade culturelle, la Coopérative a lancé le projet Corps engagés avec la création d'un premier module En-Mêlés mettant en valeur le lien entre danse contemporaine et rugby.

En 2022, l'activité de la Société coopérative d'intérêt collectif De rue et de cirque sera marquée par l'ouverture de la fabrique artistique Rue Watt. En effet la Ville de Paris, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des équipes artistiques et de transmission aux publics, a acquis un espace rue Watt dans le 13^e arrondissement dédié aux arts de la rue, au cirque et à l'espace public. L'exploitation de ce nouvel équipement, dont l'ouverture a été repoussée en raison d'un incendie déclaré en août 2019, sera confiée à la coopérative De rue et de cirque quand les travaux seront finalisés en juin 2022.

Dans le contexte exceptionnel de l'épidémie de covid-19 et des mesures gouvernementales qui se succèdent, la structure examine au fur et à mesure la possibilité d'aménager ou reporter les activités prévues, tous cherchant à prendre en compte la situation des équipes artistiques et techniques avec lesquelles elle prévoit de travailler. La Société coopérative d'intérêt collectif De rue et de cirque ajustera son budget prévisionnel 2022 régulièrement pour tenir compte des annonces gouvernementales et des reports ou annulations au sein de sa programmation. Un budget réalisé 2022, qui sera remis au début de l'année 2023, permettra de connaître les ajustements des dépenses et des recettes réelles.

Par délibération 2021 DAC 720 en date des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021, vous avez bien voulu accorder au titre de 2022 une subvention de 306.000 euros représentant 60 % du montant de la subvention de fonctionnement 2021.

Je vous propose à présent de fixer le montant de la subvention complémentaire 2022 à 515.000 euros, soit un complément de 209.000 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer l'avenant à la convention annexé au présent projet.

La Maire de Paris